Zeitschrift: Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: - (1929)

Heft: 85

Rubrik: Assemblées et conseils : bilans et dividendes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Usines Métallurgiques **VALLORBES**

Limes de précision (GROBET (Le Lièvre) Marques GLARDON (La Truite) BORLOZ (L'Epi)

Limes de grosse mécanique Marque GROBET (Pistolet)

Rifloirs, Echoppes et Burins Grattoirs de mécanique Fusils de boucher

PARIS, 207, Faubourg St-Martin LYON, 49, Rue Cuvier STRASBOURG, 54, Fg de Pierres

VOUS, qui désirez pour votre intérieur, votre bureau ou magasin

du FER FORGÉ

Adressez-vous au Spécialiste

André VIEUX

Ancien Elève de l'Ecole des Beaux-Arts à Genève

> 7 bis, Rue Bretonneau PARIS (XX°)

TÉLÉPHONE: Roquette 88-96

Assemblées et Conseils Bilans et Dividendes

Société de Banque Suisse.

A l'Assemblée générale extraordinaire du 19 décembre, à laquelle 146,383 actions étaient représentées, le second vice-président, M. Schlumberger-Vischer, qui présidait — le premier vice-président, M. Zahn-Geigy, étant empéché — rendit hommage à la mémoire de M. Léopold Dubois, Président décédé le 13 octobre, et de M. F. Frey-Bourquin, membre du Conseil d'administration et Président d'honneur de l'Assemblée générale, Il rappela les grands mérites des deux défunts. L'assemblée s'est levée en leur honneur, honneur

honneur.

Ensuite, M. Max Staehelin, Docteur en droit à Bâle, a été, à l'unanimité, élu administrateur.

Le Conseil d'administration réuni à l'issue de l'Assemblée générale extraordinaire a appelé à sa présidence M. Max Staehelin, Docteur en droit, et désigné comme nouveau vice-président M. Armand Dreyfus, administrateur-délégué à Zurich.

M. Max Staehelin, Docteur en droit, est un juriste en même temps qu'un financier distingué qui connaît à fond les questions fiduciaires ainsi que les questions économiques, Il a pris une part prépondérante à la révision du code fédéral des obligations.

On verra plus loin que M. Max Staehelin a été nommé administrateur du Crédit Commercial de France en remplacement de M. Léopold Dubois.

Comptoir d'Escompte de Genève.

Le Conseil d'administration a décidé la mise en distribu-tion, à partir du 31 janvier courant, et à valoir sur les bénéfices de l'exercice 1928, d'un acompte de 20 francs qui sera payé sous déduction des impôts résultant des lois de finances.

Dans la situation mensuelle au 30 novembre, les comptes

de dépôts et les comptes courants créditeurs sont peu changés à 8,922 millions. A l'actif, les recouvrements d'effets ont amené un dégonfement du portefeuille de 5,775 à 5,457 milions au profit de l'encaisse accrue de 753 à 1.086 millions

Banque Leu et C^{ie}.

Cette banque zuricoise porte son capital de 40 à 50 millions par l'émission de 10.000 actions nouvelles de 500 francs, offertes aux actionnaires au prix de 625 à raison de 1 nouvelle pour 9 anciennes.

Banque Commerciale de Berne.

Bénéfice net de 1928 : 480.100 francs contre 478.434. Dividende : 7 %, interchangé.

La Neuchâteloise, Compagnie d'Assurance sur la Vie, à Neuchâtel.

Durant l'année 1928, les affaires de c'îte Société ont continué à se développer d'une manière satisfaisante. La production nouvelle de l'exercice, en capitaux assurés, dépasse fr. 12 millions contre 8,9 millions en 1527. La mortalité a été sensiblement inférieure aux prévisions.

Crédit Commercial de France.

Crédit Commercial de France.

L'Assemblée extraordinaire tenue le 27 décembre sous la présidence de M. Georges Siegfried a autorisé le Conseil à porter le capital de 125 millions à 154.800.000 francs par la création de 57.000 actions nouvelles de 500 francs de la catégorie O, à attribuer à la Banque de Mulhouse en rémunération de l'apport-fusion de cet établissement. La Société Fiduciaire Française a été nommée au Commissaire aux apports. D'autre part, le Conseil a reçu l'autorisation de porter ultérieurement, en une ou plusieurs fois, le capital jusqu'à un maximum de 300 millions de francs en actions P. Ces chiffres maxima, dit le rapport, réservent d'ailleurs l'avenir, car l'augmentation envisagée pour mettre le capital social en harmonie avec l'ensemble de ses engagements après absorption de la Banque de Mulhouse, porte seulement le capital à 200 millions en actions O et à 10 millions en actions P. — M, H, Gunthert, Directeur central du Crédit Commercial

capital à 200 millions en actions O et à 10 millions en actions P

— M. H. Gunthert, Directeur central du Crédit Commercial de France a été nommé Directeur Général.

— M. Jequier, Directeur, a été nommé Directeur central.

— Le Conseil d'administration a nommé administrateur M. Max Stachelin, Président de la Société de Banque Suisse, en remplacement de M. Léopold Dubois, décédé.

— L'Assemblée extraordinaire pour approbation du rapport du commissaire relatif à l'apport-lusion de la Banque de Mulhouse, est convoquée pour le 31 janvier.